



Berne, le 14 janvier 2015

Destinataires:

Aux partis politiques

Aux organisations faîtières des communes, villes et régions de montagne

Aux associations faîtières de l'économie

Aux autres milieux concernés

**Contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire
«Pour la sécurité alimentaire»: ouverture de la procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le Conseil fédéral a chargé le DEFR, le 14 janvier 2015, de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux concernés. Nous vous soumettons en annexe, pour avis, le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire», ainsi que le rapport explicatif à ce sujet. Le projet comprend une proposition de modification de la Constitution fédérale.

Le contre-projet direct reprend la revendication de base de la sécurité alimentaire et reconnaît la contribution de la production suisse en l'intégrant dans un concept global exhaustif et cohérent. Celui-ci met l'accent sur une production indigène durable et sur l'importance pour la sécurité alimentaire des bases de production (en particulier des terres agricoles), de la compétitivité de la chaîne de valeur ajoutée, des importations de denrées alimentaires et d'une consommation qui préserve les ressources naturelles.

Le délai de consultation court **jusqu'au 14 avril 2015**.

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur Internet à l'adresse:

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>. Vous trouverez également sur ce site un lien vers un document servant à recueillir les avis. Ce modèle de document comprend des questions sur les principaux points du contre-projet direct. Nous vous prions de bien vouloir utiliser ce document et de nous envoyer votre avis par voie électronique au format Word dans le délai de consultation, à l'adresse e-mail suivante: schriftgutverwaltung@blw.admin.ch.



Les personnes suivantes sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire:

- Conrad Widmer (conrad.widmer@blw.admin.ch) Tél. 058 462 26 07
- Simon Lanz (simon.lanz@blw.admin.ch) Tél. 058 462 26 02

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral

Annexes:

- Projet d'arrêté fédéral et rapport explicatif
- Liste des destinataires de la consultation